

Introduction

A la différence des chapitres sur l'emploi présentés dans les Situations Economiques et Sociales (SES) précédentes, le présent chapitre est basé essentiellement sur les données du RGPHAE⁴ 2013. Ce dernier a permis, entre autres, de fournir aux pouvoirs publics et aux utilisateurs des informations détaillées sur divers aspects de l'activité économique des individus. Ces informations sont d'une importance d'autant plus grande que la situation sur le marché du travail au Sénégal reste préoccupante au regard de la précarité des emplois et du niveau de chômage encore élevé qui s'observent. Les tendances démographiques font par ailleurs état d'une hausse continue de la population, surtout celle des jeunes, qui engendre des pressions sur le marché du travail. A ces enjeux démographiques s'ajoute l'insuffisance d'informations à jour nécessaires à l'orientation des politiques de création d'emploi et de lutte contre le chômage.

Conscient de ces enjeux, les autorités en charge des questions de l'emploi, ont entrepris des initiatives dans le but de trouver les réponses adéquates à cette problématique. C'est ainsi qu'un document de politique nationale de l'emploi a été élaboré en 1997 et un document de politique pour le secteur de l'emploi élaboré en mars 2010 dans le cadre de la Nouvelle Politique Nationale de l'Emploi (NPNE) qui couvre la période 2010 - 2015. Ce dit plan s'inscrit, à moyen terme, dans une perspective de création d'un nombre d'emplois modernes, productifs, durables et rémunérateurs permettant d'assurer l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi.

⁴Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Élevage

Les informations fournies dans ce chapitre sur l'occupation et le chômage habituels des individus permettront d'apprécier la situation du marché du travail à travers l'analyse de la structure des différentes composantes du marché du travail (Occupés, chômeurs et inactifs), des principaux indicateurs du marché du travail et de la situation sur le travail des enfants. Auparavant, une clarification des concepts est proposée pour faciliter la compréhension des indicateurs analysés.

IV.1. DEFINITIONS ET CONCEPTS⁵

Les données du RGPHAE⁶ 2013 portent sur la situation des individus au regard de leur activité habituelle. Celle-ci, à la différence de l'activité du moment qui porte sur une période de référence courte d'une semaine à un mois environ, est généralement mesurée sur une période d'une année (12 mois). L'avantage de cette approche réside dans le fait qu'elle permet de prendre en compte les phénomènes saisonniers qui, dans certaines zones, peuvent affecter significativement la structure de l'offre de travail.

Les concepts définis sont : l'activité économique habituelle, la population en âge de travailler, la population habituellement active, la population occupée, la population au chômage, la population inactive et le travail des enfants. Les modes de calcul de certains indicateurs clé du marché du travail tels que le taux d'activité, de chômage et d'occupation seront définis.

➤ L'activité économique habituelle

L'activité économique est ici considérée comme étant le travail exercé par une personne dans le but de produire ou de participer à la production des biens et services destinés à la vente ou à l'autoconsommation des ménages. Ainsi, la personne qui exerce une activité économique, au sens de la comptabilité nationale, participe à la production de biens et services, marchands ou non, moyennant un salaire ou un traitement en espèces ou en nature ou en vue d'un bénéfice. Sont exclus de la sphère économique les activités illicites ou souterraines. Par contre, les activités ménagères sont mesurées.

⁵ Ces définitions sont celles adoptées dans le cadre du RGPHAE-2013

➤ La population en âge de travailler

La population en âge de travailler est celle composée d'individus ayant atteint un âge légal pour exercer une activité économique quelconque ou pour s'engager dans la recherche active d'un emploi. Parmi les personnes en âge de travailler, on distinguera les personnes habituellement actives de celles en situation d'inactivité. L'âge minimum légal⁷ pour occuper un emploi salarié ou pour être en apprentissage est fixé au Sénégal à 15 ans. Ainsi, tout individu âgé de 6 à 14 ans est considéré comme enfant et son occupation, jugée illégale, est qualifiée de « travail des enfants ».

Pour tenir compte des aspects liés aussi bien au travail légal qu'au travail des enfants dans le RGPHAE, les questions ayant trait à l'emploi sont posées aux individus âgés d'au moins 6 ans. En conformité avec les nouvelles résolutions sur les statistiques du travail, il est considéré ici qu'il n'y a pas une limite d'âge supérieure pour exercer une activité économique et que la population en âge de travailler est celle âgée de 15 ans ou plus. Rappelons que ce minimum d'âge de 15 ans est celui recommandé par le Bureau International du Travail (BIT) dans le cadre de la définition des concepts et indicateurs du marché du travail.

➤ La population habituellement active (ou la main d'œuvre)

Dans le cadre du RGPHAE, c'est l'activité habituelle (c'est-à-dire celle exercée au cours des douze derniers mois précédant la date de collecte) qui est mesurée. La population habituellement active est l'ensemble des individus résidents des deux sexes, en âge de travailler (15 ans ou plus), et qui, au cours des 12 derniers mois, ont eu à occuper un emploi pendant au moins 3 mois ou qui sont sans emploi et sont à la recherche active d'un premier (ou nouvel) emploi. Elle comprend ceux qui travaillent effectivement (population active occupée) et ceux qui sont sans travail et qui en cherchent (chômeurs ayant travaillé et les primo demandeurs d'emploi). L'indicateur de mesure du niveau d'activité dans la population est le taux d'activité qui est le rapport de la population habituellement active à celle en âge de travailler.

➤ La population active habituellement occupée

Une partie des individus habituellement actifs est occupée, c'est-à-dire formée de personnes qui durant la période de référence (les 12 derniers mois) disposaient :

⁷ Article L. 145 du Code du travail du Sénégal (loi n°97-17 du 1er décembre 1997)

- d'un emploi salarié : personnes qui ont effectué un travail moyennant un salaire ou un traitement en espèce ou en nature ;
- ou d'un emploi non salarié : personnes qui ont effectué un travail en vue d'en tirer un bénéfice ou un gain familial, en espèces ou en nature.

Dans le cadre du Recensement, elle correspond à l'ensemble des personnes qui, au cours des 12 derniers mois précédant la date de l'interview, ont eu à exercer en continu un emploi pour une durée d'au moins 3 mois. Cette catégorie comporte aussi les enfants travailleurs, composés d'individus âgés de 6 à 14 ans ayant travaillé pendant au moins 3 mois durant la période de référence. Le niveau d'occupation de la population est évalué à travers le taux d'occupation est le rapport du nombre d'occupés au nombre d'individus en âge de travailler. La connaissance de la population habituellement occupée permet d'évaluer le niveau d'occupation dans la population à travers le taux d'occupation, qui est le rapport du nombre d'occupés au nombre d'individus en âge de travailler.

➤ La population au chômage

Cette population est formée d'actifs habituels qui, au cours de la période de référence, déclarent n'avoir pas occupé un emploi pour une durée d'au moins 3 mois et sont à la recherche active d'un emploi qu'ils sont disponibles à occuper. Contrairement aux enquêtes emploi où le chômage se mesure à partir d'un ensemble de critères (conditions définies par le BIT), le chômage est ici capté à travers les déclarations des interviewés. On en distingue deux catégories de chômeurs:

- les personnes ayant déjà travaillé mais qui ont perdu leur emploi ;
- les personnes n'ayant jamais travaillé et qui sont à la recherche d'un premier emploi (primo-demandeurs d'emploi).

➤ Population inactive

Par opposition à la population active, la population inactive est constituée de l'ensemble des personnes qui ne remplissent pas les conditions permettant de les compter parmi les personnes habituellement actives (c'est-à-dire habituellement occupées ou au chômage). Elle comprend ainsi les occupés au foyer, les élèves et étudiants, les rentiers, les personnes du 3^{ième} âge (ainés)/retraités et toute autre personne se trouvant dans une situation d'inactivité similaire, qui n'a pas travaillé dans la période de référence définie.

- ✓ *Les personnes occupées au foyer* : Ce sont les personnes qui n'exercent aucune activité économique (commerciale, agricole, artisanale, etc.) et qui s'occupent uniquement de leur foyer sans aucune rémunération. Par exemple, le cas des ménagères ou des parents prenant soin du ménage et des enfants. Par contre, les domestiques et les travailleurs familiaux rémunérés doivent être classés dans la population active occupée.
- ✓ *Les élèves et étudiants* : Il s'agit des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui fréquentent un établissement d'enseignement public ou privé pour y recevoir une instruction, quel que soit le niveau d'enseignement. Cette catégorie englobe également les personnes qui suivent des cours par correspondance.
- ✓ *Les rentiers* : Ce sont des personnes qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et dont les ressources proviennent principalement des placements de fonds et de biens, notamment immobiliers.
- ✓ *Les personnes du 3^{ème} âge ou aînés et retraités* : Est considérée comme retraitée ou personne du 3^{ème} âge, toute personne d'un certain âge (généralement supérieur à 60 ans) qui n'exerce aucune activité et dont les ressources proviennent principalement de rentes ou d'une pension versée par l'Etat ou tout autre organisme, celles-ci provenant d'une activité antérieure. Rentrent aussi dans cette catégorie les agriculteurs, éleveurs, etc. qui, sous le poids de l'âge, n'exercent plus leur activité. Ces personnes ne seront pas enregistrées dans le groupe des autres inactifs. Toutefois, une personne se disant « retraitée » qui exerce en même temps une activité rémunératrice, est enregistrée dans la catégorie des « occupés ».
- ✓ *Les autres inactifs* : Il s'agit des personnes inactives qui n'exercent aucune activité économique rémunératrice et qui ne sont pas classées dans les catégories ci-dessus mentionnées. Ici seront classés surtout : les individus âgés d'au moins 5 ans qui ne fréquentent plus l'école et qui ne sont pas économiquement actifs ; les personnes d'âge avancé qui ne travaillent plus, sans pension ni fortune personnelle et vivent grâce aux dotations gratuites familiales et autres ; les personnes atteintes d'une infirmité physique ou mentale qui les empêche de travailler ; les personnes volontairement inactives et les mendiants.

IV.2. STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

La présente section analyse la répartition spatiale de la population en âge de travailler, sa structure au regard de certaines variables sociodémographiques et ses différentes composantes au regard de la situation des individus par rapport à l'occupation habituelle.

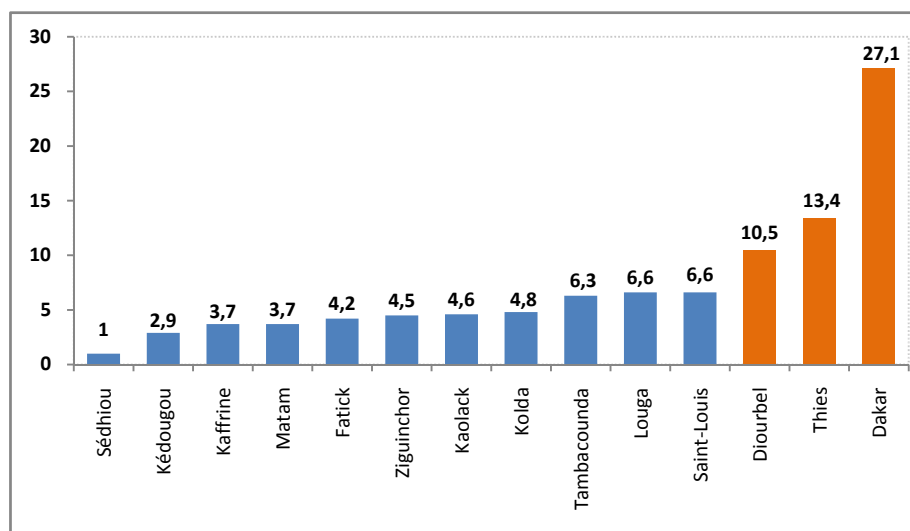
IV.2.1. ANALYSE DE LA STRUCTURE DE LA POPULATION EN AGE DE TRAVAILLER

- *Une population en âge de travailler inégalement répartie entre les régions*

La population en âge de travailler est constituée d'individus des deux sexes ayant atteint l'âge légal pour participer aux activités de production des biens et services au sens comptable. Celle-ci est estimée en 2013 à **7 728 868 individus**, représentant ainsi plus de la moitié (58,2%) de la population résidente au Sénégal. Cette proportion est plus élevée dans les régions de Dakar, Ziguinchor et Thiès où elle est respectivement 68,8%, 59,5% et 57,9%.

Dans l'ensemble, la population en âge de travailler reste inégalement répartie sur le territoire national. En effet, la moitié de cette population se retrouve dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel. Cette répartition de la population en âge de travailler reflète celle de l'ensemble de la population et est liée au poids démographique des différentes régions.

Graphique 4.1 : Répartition spatiale de la population en âge de travailler



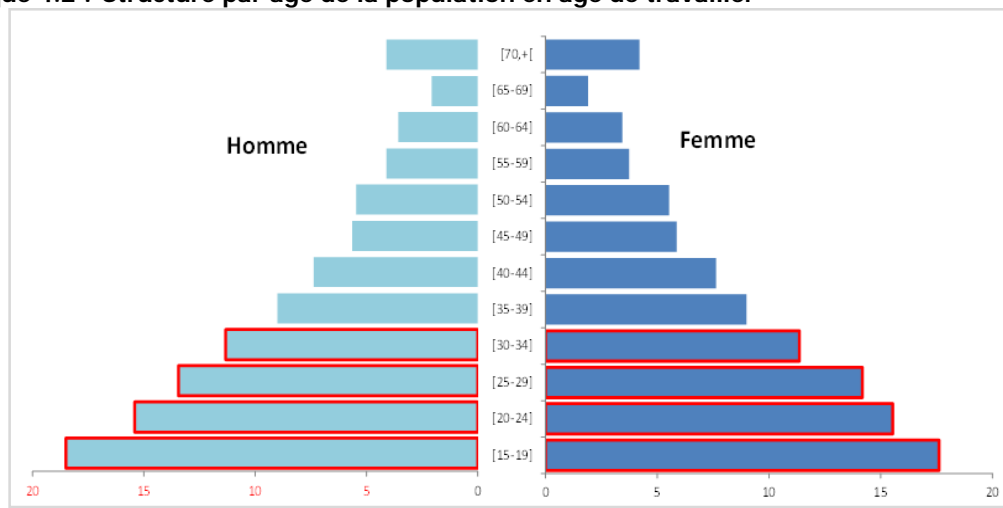
Source : ANSD, RGPHAE 2013

Au regard de la zone de résidence, on note une répartition presque égalitaire des individus en âge de travailler : une personne sur deux en âge de travailler vit en milieu rural. Selon le sexe, on note que sur 100 individus en âge de travailler, 52 sont des femmes. Ce déséquilibre est plus accentué que celui observé au niveau national sur la population de droit (résidents présents ou absents) pour laquelle on observe presque un équilibre des genres (50,1 femmes pour 100 personnes).

- **Une population en âge de travailler majoritairement jeune**

Les jeunes âgés de 15 à 34 ans représentent 32% de la population résidente au Sénégal et 58,7% de la population résidente en âge de travailler.

Graphique 4.2 : Structure par âge de la population en âge de travailler



Source : ANSD, RGPHAE 2013

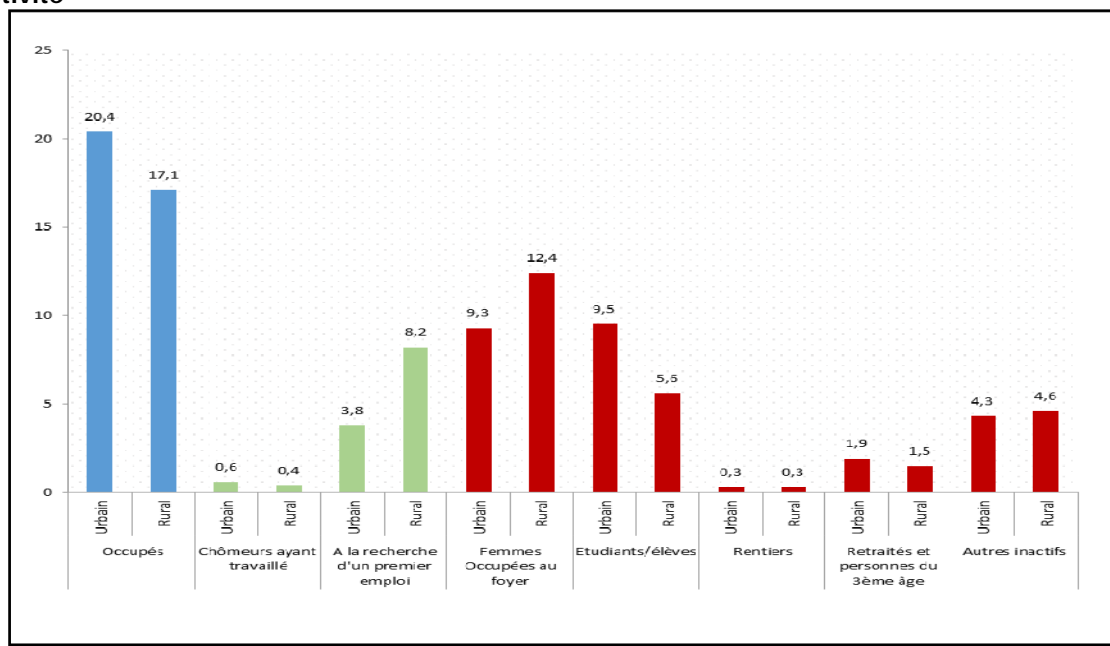
Cette population jeune en âge de travailler est composée de 52,0% de femmes et est également répartie entre les strates.

- **Une population en âge de travailler à moitié inactive**

Un analyse de la structure selon la situation par rapport à l'occupation de la population en âge de travailler montre qu'elle est composée de 49,6% d'inactifs, 37,4% d'occupés et 13% de chômeurs. Les inactifs en âge de travailler évalués à 3 638 707 sont en grande partie des femmes occupées au foyer et des élèves ou étudiants qui en représentent respectivement 43,7% et 30,4%. Parmi les chômeurs, seulement 7,7% ont eu à travailler dans le passé ; les 92,3% étant des primo demandeurs d'emploi, c'est-à-dire à la recherche de leur premier emploi.

En milieu rural où vivent 66,2% de l'ensemble des chômeurs et 68,3% des personnes à la recherche de leur premier emploi, la presque totalité des chômeurs (92,5%) sont à la recherche de leur premier emploi.

Graphique 4.3 : Répartition de la population en âge de travailler selon la situation par rapport à l'activité



Source : ANSD, RGPHE 2013

- *La moitié des personnes en âge de travailler constitue une main d'œuvre*

La population habituellement active ou main d'œuvre (composée des occupés et des chômeurs) est évaluée à 3 901 717, soit 50,5% de la population en âge de travailler. L'analyse de sa structure par région montre qu'elle reflète celle de la population totale et fait ressortir son inégale répartition entre les régions. En effet, la plus forte concentration de main d'œuvre se retrouve dans les régions de Dakar, Thiès et Diourbel où l'on retrouve un peu plus de la moitié de cette population (avec 29,3% pour Dakar, 12,5% pour Thiès et 9,5% pour Diourbel). Une analyse de la structure de cette main d'œuvre, par milieu de résidence à l'intérieur des régions, montre qu'en marge des régions de Dakar et Thiès pour lesquelles la plus forte concentration est notée en milieu urbain, les autres régions présentent des milieux urbains qui concentrent moins d'individus appartenant à la main d'œuvre.

Tableau 4.1 : Répartition de la population habituellement active (main d'œuvre) par région, milieu de résidence et par sexe

Structure population de la main d'œuvre									
Région	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
DAKAR	56,9	59,8	57,9	1,7	1,6	1,7	28,4	31,0	29,3
ZIGUINCHOR	3,6	3,4	3,5	3,9	4,0	3,9	3,7	3,7	3,7
DIOURBEL	2,9	3,1	3,0	16,0	15,3	15,7	9,7	9,1	9,5
SAINT-LOUIS	6,1	4,8	5,6	6,6	5,2	6,1	6,3	5,0	5,9

Structure population de la main d'œuvre									
Région	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
TAMBACOUNDA	2,4	2,2	2,3	7,7	7,5	7,6	5,1	4,8	5,0
KAOLACK	4,4	4,6	4,5	8,0	8,2	8,1	6,3	6,4	6,3
THIES	13,3	11,7	12,7	13,0	10,7	12,2	13,1	11,2	12,5
LOUGA	2,6	2,8	2,7	10,2	9,5	9,9	6,5	6,1	6,4
FATICK	1,3	1,3	1,3	7,8	8,4	8,0	4,6	4,8	4,7
KOLDA	2,4	2,3	2,4	7,1	8,0	7,4	4,8	5,1	4,9
MATAM	1,3	1,5	1,3	5,0	6,4	5,5	3,2	3,9	3,4
KAFFRINE	1,2	1,1	1,1	7,1	6,3	6,8	4,2	3,7	4,0
KEDOUGOU	0,6	0,4	0,5	1,6	1,5	1,6	1,1	0,9	1,1
SEDHIOU	1,1	1,1	1,1	4,5	7,4	5,4	,8	4,2	3,3
Total (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif Total	1 240	677 274	1 917	1 321 486	662	1 984	2 561	1 340	3 901 717

Source: ANSD. RGPHAE 2013

IV.2.2. ANALYSE DE L'INTENSITE DE MAIN D'ŒUVRE (NIVEAU D'ACTIVITE)

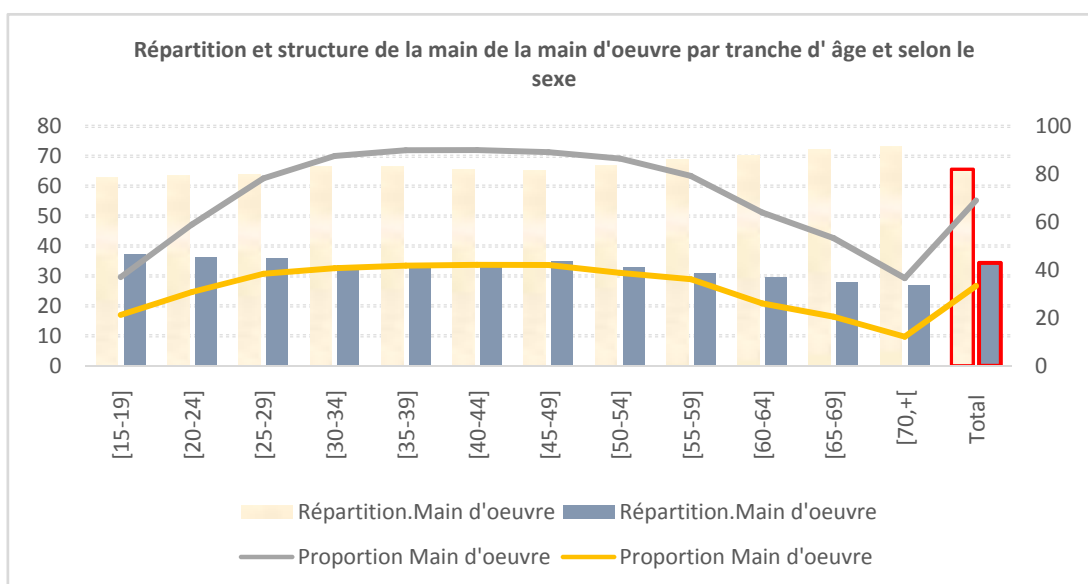
- Une intensité de main d'œuvre variable selon les régions

L'analyse de l'intensité de main d'œuvre dans la population en âge de travailler, évaluée à 50,5% au niveau nationale, fait ressortir des disparités suivant les régions et les milieux de résidence. En effet, dans les régions telles que Sédhiou, Kolda, Kaffrine, Tambacounda et Dakar, au moins un individu sur deux en âge de travailler fait partie de la main d'œuvre. Par contre dans les régions de Ziguinchor, Saint-Louis et Diourbel moins de 45 individus sur 100 en âge de travailler constituent une main d'œuvre.

- Une main d'œuvre masculine plus abondante que celle féminine

A l'intérieur des régions, l'analyse comparée selon le sexe des proportions de main d'œuvre montre que pour toutes les régions la proportion de main d'œuvre chez les hommes est plus importante que celle observée chez les femmes. En effet, les femmes qui sont majoritaires dans la population en âge de travailler (représentent 52,0%), sont faiblement représentées dans la main d'œuvre car n'en constituant que 34,3%. Cette sous-représentativité des femmes dans la main d'œuvre explique le faible niveau d'activité des femmes par rapport à celui des hommes. Le poids de la main d'œuvre masculine dans la population masculine en âge de travailler (égal à 69,0%) étant supérieur de près 13 points au moins à celui observé chez les femmes, et ce pour toutes les classes d'âge.

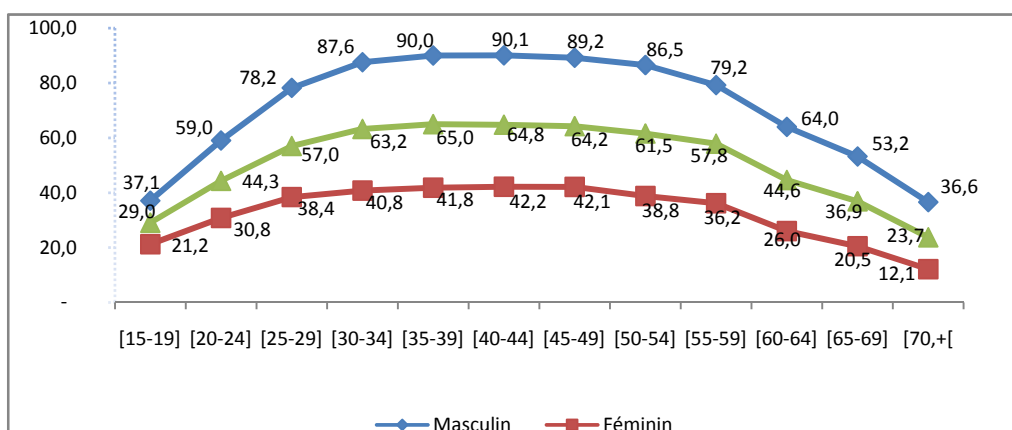
Graphique 4.4 : Répartition et structure de la main d'œuvre par tranche d'âge et selon le sexe



Source: ANSD. RGPHAE 2013

L'analyse différenciée de la proportion de main d'œuvre dans la population en âge de travailler, suivant le sexe et par tranche d'âge, montre aussi que l'activité est nettement plus importante chez les individus des classes d'âge intermédiaires (35 à 54 ans). L'évolution de l'activité des femmes selon les groupes d'âges reste toutefois similaire à celle des hommes.

Graphique 4.5 : Proportion de main d'œuvre selon les tranches d'âge et par sexe



Source: ANSD. RGPHAE 2013

IV.3. LA POPULATION HABITUELLEMENT OCCUPEE

Cette section permettra d'analyser la population occupée qui est une composante de la main d'œuvre. L'analyse de cette population se fera en termes de structure et de niveau d'occupation appréhendé par le taux d'occupation.

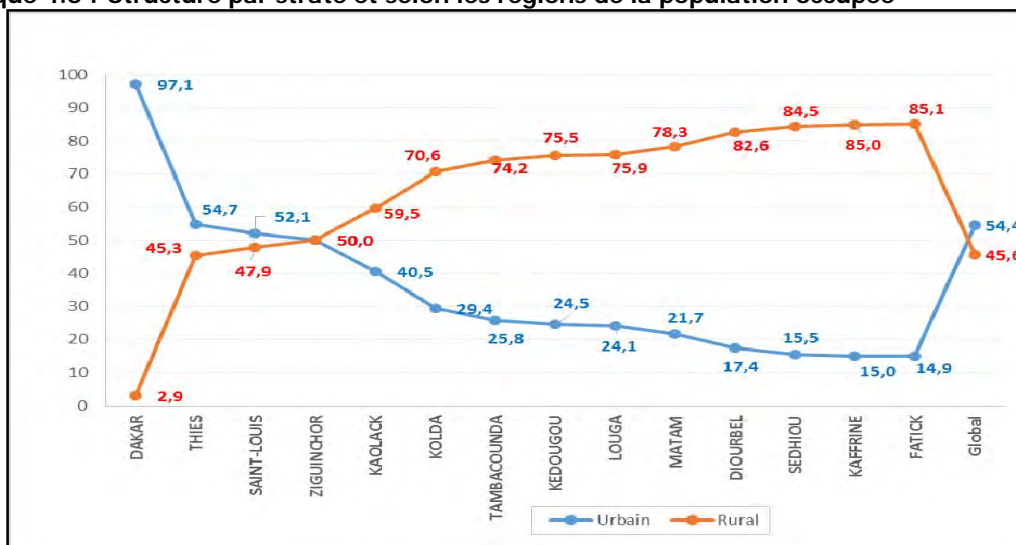
IV.3.1. STRUCTURE DE LA POPULATION HABITUELLEMENT OCCUPEE

La population habituellement occupée, constituée d'individus de la main qui au cours de la période de référence (12 mois précédant la date de collecte) étaient pourvus d'un emploi -salarié ou non-, est estimée à 2 900 806 occupés. Elle représente 37,5% de la main d'œuvre et est en majorité masculine avec un rapport de masculinité de près de 3 hommes occupés par femme occupée.

- *Des occupés inégalement répartis entre les régions et les zones de résidence*

L'analyse de la répartition par région de la population occupée montre qu'à l'image de la population en âge de travailler, les régions de Dakar et Thiès concentrent une bonne partie de la population occupée, soit près de 45,9%. Au niveau global, la répartition des occupés par strate montre que le milieu urbain capitalise la majorité (54,4%) de cette population. Ce chiffre cache toutefois de nettes différences entre régions dans la répartition selon les strates des occupés. En effet, le constat précédant ne se confirme que pour les régions de Dakar, Thiès et Saint-Louis. La région de Ziguinchor affiche une répartition égalitaire de la population entre les strates. Pour les autres régions par contre c'est une plus forte concentration des occupés en milieu rural qui est notée.

Graphique 4.6 : Structure par strate et selon les régions de la population occupée

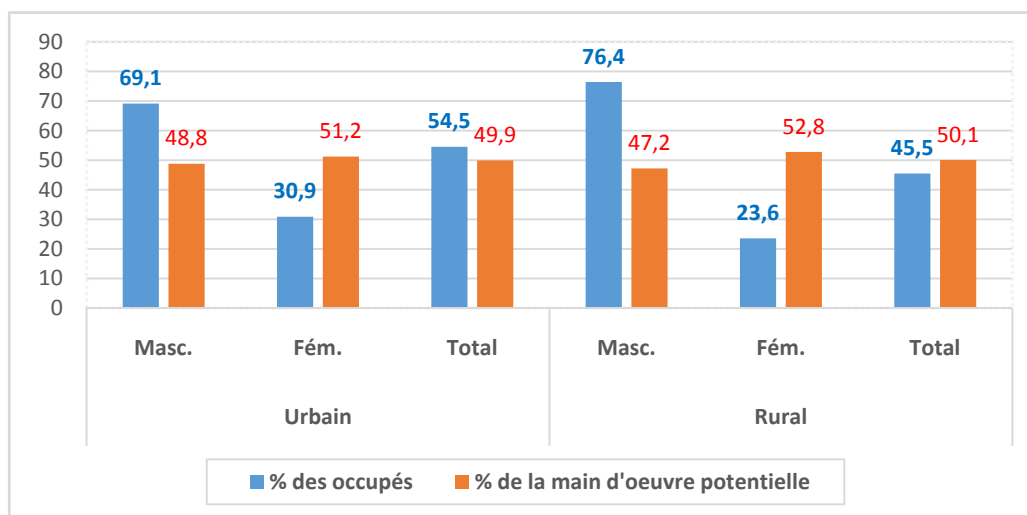


Source: ANSD. RGPHAE 2013

- **Des femmes majoritaires dans la population en âge de travailler mais minoritaires parmi les occupées**

Au niveau national, les femmes qui constituent 52,0 de la population en âge de travailler (Population en âge de travailler) sont faiblement représentées dans la main d'œuvre effective et la main d'œuvre occupée pour lesquelles elles représentent respectivement 34,3 et 27,5 du total. Cette faible exploitation de la population en âge de travailler féminine est plus notoire en milieu rural où le poids des femmes dans la population en âge de travailler est au moins deux fois supérieur à celui qu'elles ont dans la population des occupés. Les hommes par contre sont plus représentatifs parmi les occupés que dans la population en âge de travailler.

Graphique 4.7 : Proportion des occupés et de la population en âge de travailler selon les strates et par sexe

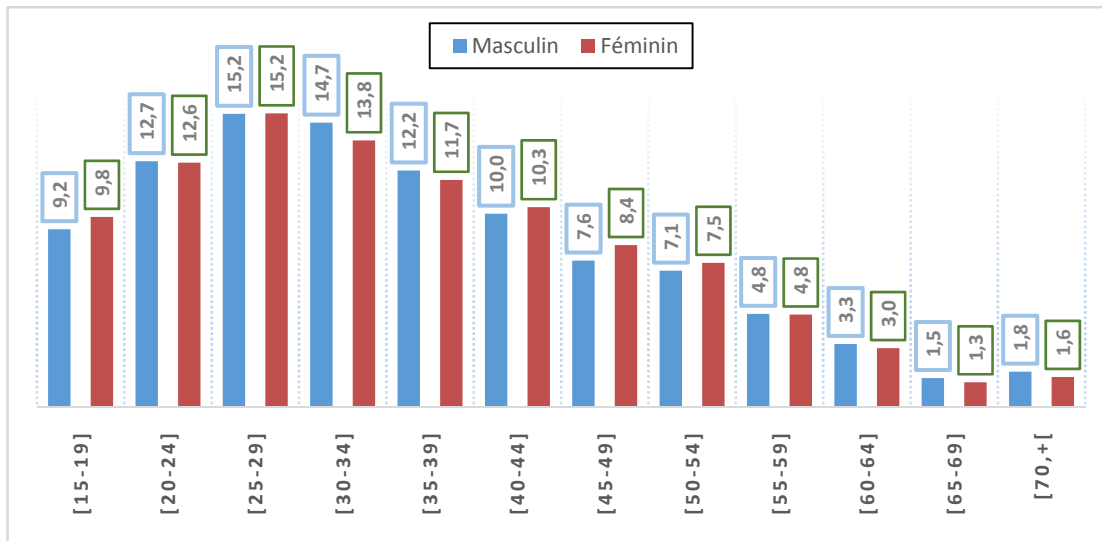


Source: ANSD. RGPHAE 2013

- **Une population occupée relativement jeune**

La structure par âge de la population occupée montre une plus forte concentration d'occupés dans les tranches d'âges compris entre 25 et 34 ans. Ce constat est valable aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Malgré cette jeunesse des occupés, la main d'œuvre jeune reste encore faiblement exploitée au regard du poids, dans le total des inactifs, des jeunes âgés de 15 à 34 qui est de 63,7%.

Graphique 4.8 : Structure par classe d'âges et selon sexe de la population occupées



Source: ANSD. RGPHAE 2013

- **Sur 10 occupés, 6 ont fréquentés ou fréquente actuellement l'école**

La répartition des actifs habituellement occupés selon le niveau de fréquentation scolaire montre que la majorité des occupés sont ceux qui ne sont plus dans le système éducatif (61,0%). Ceux qui fréquentent présentement l'école en étant occupé représentent 1,1% du total des occupés. Les occupés n'ayant jamais fréquenté l'école sont de l'ordre de 38,0% du total des occupés et sont concentrés en milieu rural où l'on retrouve 62% de ces derniers.

Tableau 4.2 : Répartition (%) des actifs occupés selon la fréquentation scolaire par milieu de résidence et sexe

Fréquentation scolaire	Urbain			Rural			National		
	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total	Masc.	Fém.	Total
non, n'a jamais fréquenté	23,9	32,4	26,5	47,5	65,0	51,7	35,3	45,1	38,0
oui, a fréquenté	75,1	66,3	72,4	51,4	34,0	47,3	63,7	53,7	61,0
oui, fréquente actuellement	1,0	1,3	1,1	1,1	1,0	1,1	1,0	1,2	1,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Les occupés n'ont en majorité suivi aucune formation professionnelle**

La répartition des actifs habituellement occupés selon le type de formation professionnelle suivi indique que la majorité d'entre eux (78,7%) n'a suivi aucune formation professionnelle. C'est en milieu rural que l'on retrouve le plus d'occupés (91,0%) n'ayant suivi aucune formation professionnelle. Même si les occupés de la zone urbaine ont un niveau de qualification un peu plus élevé que ceux du milieu rural, près de 7 sur 10 d'entre eux n'ont suivi aucune formation professionnelle. Au

niveau national, les occupés ayant suivi une formation professionnelle sont évalués à 21,3% du total des occupés. Cependant, la moitié d'entre eux a été formée de manière informelle. Une analyse selon le sexe montre que chez les hommes 55,4% des occupés qui ont suivi une formation professionnelle l'ont suivi de manière informelle alors que chez les femmes de la même catégorie, c'est plutôt la proportion de celles qui ont suivi une formation formelle qui est plus élevée et s'élève à 61,8%. Cette analyse du profil de la main d'œuvre occupée selon le type de formation suivi et la fréquentation scolaire est révélatrice de la faible qualité de la main d'œuvre occupée et donne une idée de la nature des emplois (en grande partie informels et précaires) prédominants.

Tableau 4.3 : Structure par type de formation suivi de la population occupée

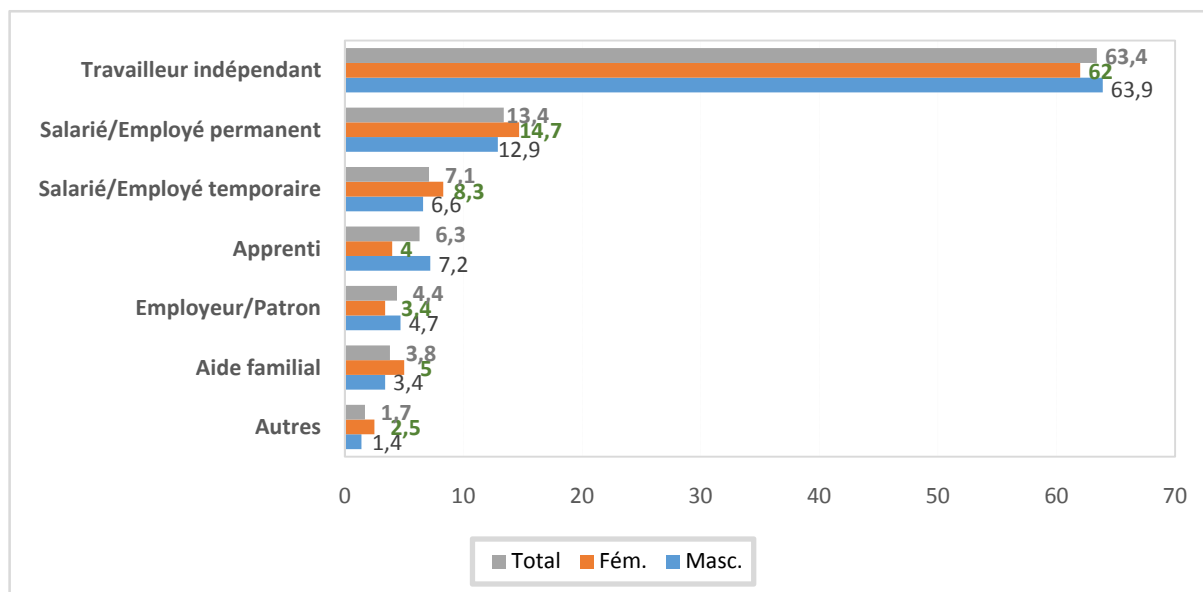
	Urbain			Rural			National		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun	67,4	70,5	68,4	90,1	93,8	91,0	78,3	79,6	78,7
formation formelle	15,0	18,7	16,2	3,8	3,1	3,7	9,7	12,6	10,5
Formation informelle	17,5	10,8	15,5	6,0	3,1	5,3	12,0	7,8	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- Une main d'œuvre occupée essentiellement composée de travailleurs indépendants

Les travailleurs indépendants représentent 63,4 de la main d'œuvre occupée au niveau national. Cette proportion observée chez les femmes est supérieurs de 1,7 point de pourcentage à celle observée chez les hommes. La proportion de travailleurs indépendants, cumulée à la proportion des apprentis et celle des aide-familiaux, montre qu'environ 7 individus occupés sur 10 sont vulnérables en emploi. La vulnérabilité de ces catégories de travailleurs est liée au caractère précaire du travail qu'ils exercent. Ce caractère précaire pouvant être apprécié par le niveau des gains, le degré de protection réglementaire, la sécurité au travail, etc.

Graphique 4.9 : Répartition de la population occupée selon la situation dans l'occupation



Source : ANSD. RGPHAE 2013

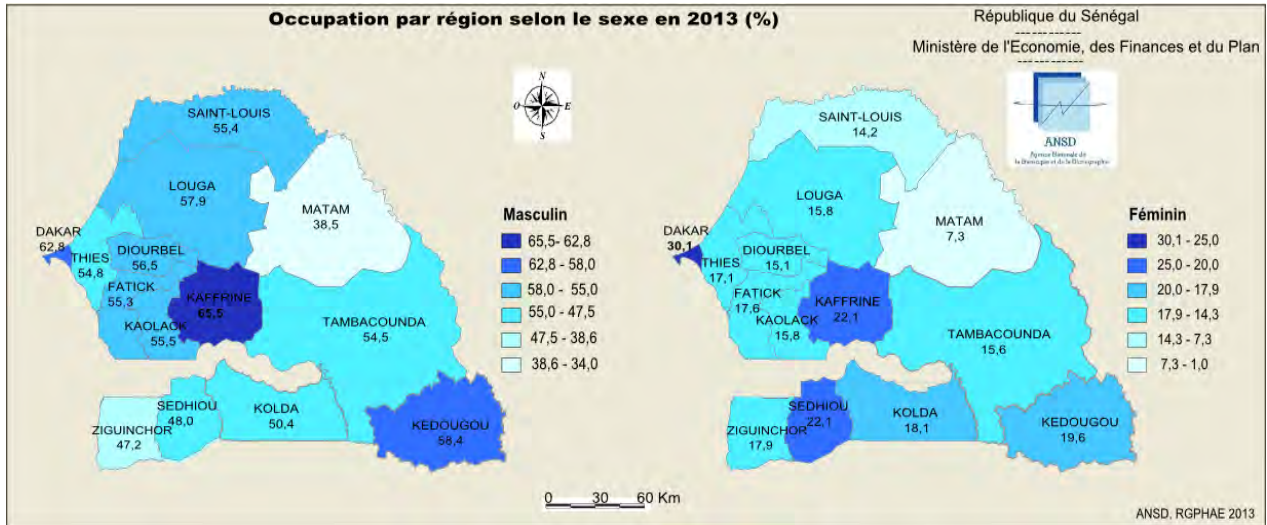
IV.3.2. ANALYSE DU NIVEAU D'OCCUPATION (TAUX D'OCCUPATION)

L'indicateur du niveau d'occupation de la population en âge de travailler qui est le rapport du nombre d'occupés d'une catégorie à la population en âge de travailler de la même catégorie. Ce taux évalué au niveau national à 37,5% cache des disparités entre régions, strates et sexes.

- **Variable selon les régions, le taux d'occupation des hommes est 3 fois supérieur à celui des femmes**

Le taux d'occupation plus important chez les hommes pour lesquels il est de 56,6%, soit 3 fois plus que celui observé chez les femmes. Avec un taux de 40,8%, le milieu urbain affiche un niveau d'occupation supérieur à celui du milieu rural avec un taux observé en milieu urbain supérieur d'environ 7 points de pourcentage à celui du milieu rural. Ce constat reste valable pour toutes les régions. Cependant les niveaux d'occupation sont variables selon les régions. C'est en effet dans les régions de Dakar, Kaffrine et Kédougou où l'on retrouve les taux d'occupation les plus élevés, avec près 4 personnes occupés sur 10 en âge de travailler. Par contre, les régions telles que Diourbel, Ziguinchor, Matam affichent les niveaux d'occupation les plus faibles évalués respectivement à 33,1%, 32,7% et 21,3%.

Figure 4.1 : Taux d'occupation par région selon le sexe



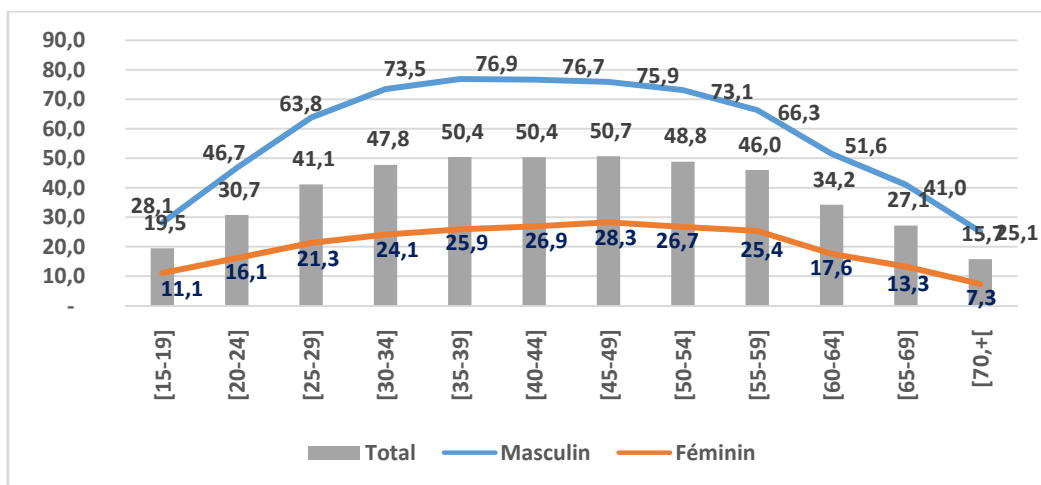
Source : ANSD, RGPHAE 2013

- Un niveau d'occupation encore faible chez les jeunes et relativement plus élevé pour les adultes de la tranche d'âge 35-49 ans.

Jusqu'à un certain seuil (50 ans) le niveau d'occupation de la population en âge de travailler croît avec l'âge des individus. En effet, pour les jeunes de 15 à 34 ans le niveau d'occupation est d'autant plus important que l'on se trouve au niveau des tranches d'âges supérieurs. Pour les adultes âgés de 34 à 49 ans le taux d'occupation atteint son maximum avant d'amorcer une tendance à la baisse pour les individus des classes d'âges supérieurs à 50 ans.

Malgré la jeunesse de la population occupée et en dépit du fait que 53,8% de la main d'œuvre reste constituée de jeunes âgés de 15 à 34 ans, l'analyse précédemment faite montre que le potentiel de main d'œuvre jeune est encore faiblement exploité dans le processus de production de bien et services.

Graphique 4.10 : Evolution des taux d'occupation par tranche d'âge et selon le sexe



Source : ANSD, RGPHAE 2013

- *Une plus grande chance d'être occupé pour ceux qui ont fréquenté l'école et ceux qui ont suivi une formation informelle*

Les constats dégagés dans l'analyse de la structure de la main d'œuvre occupée par niveau de fréquentation scolaire corroborent les résultats obtenus avec les analyses similaires faites sur les taux d'activité. En effet, ce sont chez les personnes n'ayant jamais fréquenté l'école, qui constituent 38,0% des occupés, où l'on retrouve le plus faible niveau d'occupation évalué à 32,5% et inférieur de 20 points de pourcentage à celui observé chez les personnes ayant fréquenté l'école.

L'analyse de l'occupation selon la formation professionnelle montre que c'est plutôt les personnes ayant suivi une formation -formelle ou informelle-, qui représentent moins du quart des occupés, qui ont une plus grande chance d'être occupées (avec un taux d'occupation de ces derniers évalué à 75,5%). Pour la catégorie des personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle (qui représentent 87,2% de la main d'œuvre et 78,7% des occupés) le niveau d'occupation est de l'ordre de 3 individus occupés sur 10 de la main d'œuvre de la dite catégorie. La moitié des individus de la main d'œuvre qui ont suivi une formation professionnelle formelle parvient à trouver un travail.

Ces constats montrent que la bonne partie de la main d'œuvre est de faible qualité (sans niveau d'instruction et n'ayant pas suivi une formation professionnelle) et que la faiblesse du niveau d'emploi peut être en grande partie imputée au manque de qualification de cette grande composante de la main d'œuvre. Cela est d'autant plus vraisemblable qu'il est à noter que les niveaux d'occupation des personnes ayant une fois fréquentées l'école et celles ayant suivi une formation sont les plus élevés. Par ailleurs, les taux d'occupation plus élevés chez les personnes ayant suivi une formation informelle permettent d'avoir une idée de l'ampleur du secteur informel et de son potentiel d'absorption de la main d'œuvre.

IV.4. LA POPULATION HABITUELLEMENT AU CHOMAGE

La population habituellement au chômage, qui est une composante de la main d'œuvre habituelle, est estimée à 951 975 individus et représentent presque le quart de la main d'œuvre globale (25,7%). Elle est inégalement répartie sur le territoire national et varie selon le sexe et la strate.

IV.4.1. STRUCTURE DE LA POPULATION HABITUELLEMENT AU CHOMAGE

La structure par région de la population habituellement au chômage reflète celle de la main d'œuvre et celle de la population totale. En effet les régions les plus pourvues en main d'œuvre telles que Dakar, Thiès et Diourbel concentrent près des 40% des chômeurs déclarés. L'analyse de la répartition par sexe des chômeurs montre que plus de la moitié des chômeurs, soit 54,0%, sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 34,3% de la main d'œuvre. Ceci traduit le très faible niveau d'occupation des femmes par rapport aux hommes.

Tableau 4.4 : Structure de la population habituellement au chômage par région, strate et sexe

	Strate		Sexe		National
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
DAKAR	48,4	0,7	15,2	18,3	16,9
THIES	13,1	11,4	13,2	11,0	12,0
DIOURBEL	3,1	13,5	10,2	9,8	10,0
LOUGA	3,0	10,0	7,7	7,6	7,7
KOLDA	3,4	9,5	8,2	6,8	7,5
MATAM	4,0	9,1	6,9	7,7	7,3
TAMBACOUNDA	3,9	8,9	7,8	6,7	7,2
KAOLACK	4,6	8,4	6,3	7,8	7,1
SAINT-LOUIS	5,6	5,8	6,2	5,4	5,7
FATICK	1,8	7,0	4,9	5,5	5,2
SEDHIOU	2,8	6,1	4,2	5,7	5,0
ZIGUINCHOR	4,2	3,7	3,8	3,9	3,9
KAFFRINE	1,2	4,6	4,0	3,0	3,5
KEDOUGOU	0,9	1,2	1,3	0,9	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

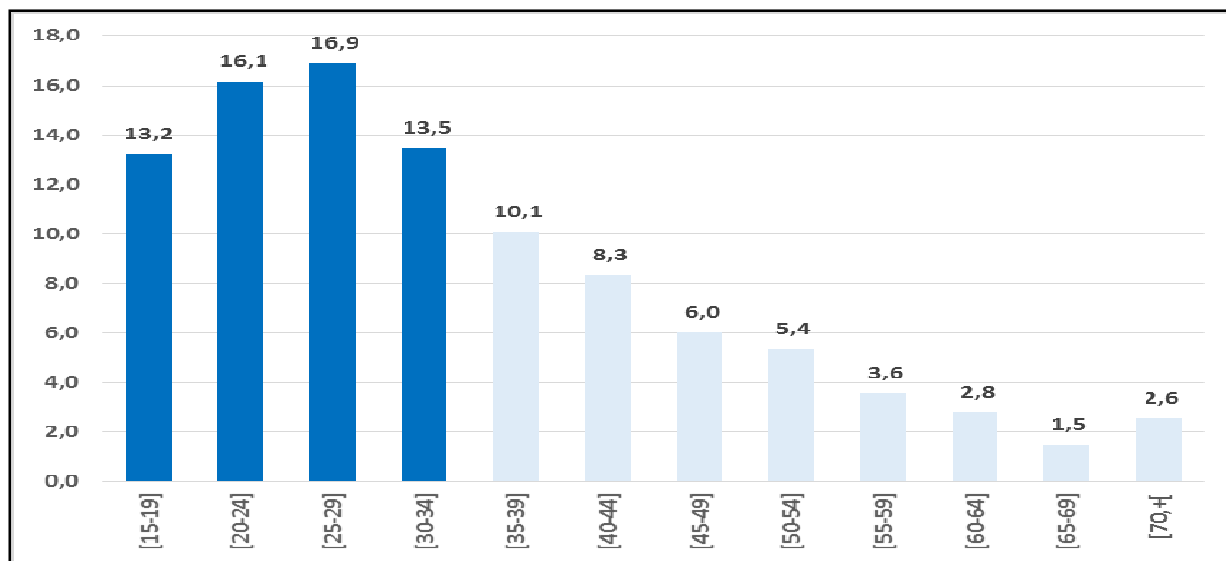
- *Une forte concentration des chômeurs en milieu rural*

Même si la main d'œuvre est presque également répartie entre les strates, un déséquilibre est noté dans la répartition par strate des chômeurs déclarés qui restent concentrés en milieu rural, avec près de 7 chômeurs sur 10 qui y vivent.

- *Une population au chômage jeune*

Tout comme la main d'œuvre, la population au chômage se caractérise par sa jeunesse. En effet, les jeunes chômeurs âgés de 15 à 34 ans représentent près de 60% du total des chômeurs.

Graphique 4.11 : Répartition de la population au chômage suivant les tranches d'âges



- ***Contrairement aux occupés, 6 chômeurs sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école***

A la différence des personnes occupées, la part des chômeurs n'ayant jamais fréquenté l'école est relativement importante : elle est de l'ordre de 6 individus sur 10. Ce constat est plus marquant chez les chômeurs du milieu rural qui, pour 68,8% d'entre eux, ne fréquentent pas l'école. En milieu urbain par contre, un peu plus de la moitié des chômeurs a eu à fréquenter l'école. Une analyse selon le sexe montre que le niveau de fréquentation scolaire des femmes chômeurs est nettement inférieur à celui des hommes chômeurs. Le faible degré de fréquentation scolaire des chômeurs, surtout ceux du milieu rural et en particulier les jeunes et les femmes, constitue un frein à leur insertion sur le marché du travail.

- ***La presque totalité des chômeurs (9 sur 10) n'a suivi aucune formation professionnelle***

Tout comme pour les occupés, le niveau de qualification professionnel des chômeurs reste très faible puisque 93,0% d'entre eux n'ont suivi aucune formation professionnelle. Ce taux est plus élevé chez les femmes chômeuses pour lesquelles seules 5 chômeuses sur 100 ont eu à suivre une formation professionnelle (dont 3 pour la formation formelle et 2 pour la formation informelle). Au regard de la strate, on note que le niveau de formation professionnelle est nettement plus faible chez les chômeurs du milieu rural, avec seulement 3 chômeurs sur 100 ayant suivi une formation professionnelle. De plus, ces derniers sont en majorité ceux qui ont suivi une formation informelle.

IV.4.2. ANALYSE DU TAUX DE CHOMAGE DECLARE

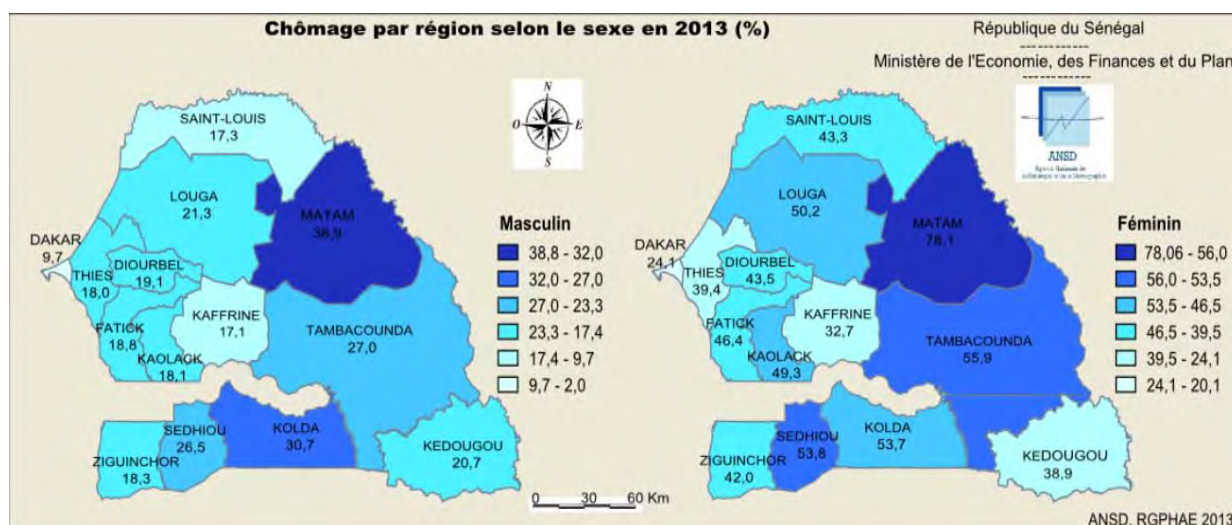
Le taux de chômage déclaré, qui est le rapport du nombre de personnes qui se sont déclarées chômeurs à l'effectif total de la main d'œuvre, est de 25,7% au niveau national. Ce taux de chômage cache toutefois des disparités entre régions et strates et varie selon le sexe et la tranche d'âge.

- *Un chômage variable selon les régions*

Le taux de chômage observé au niveau national cache des disparités entre les régions car variant de 14,9% (Dakar) à 54,2% (Matam). Hormis la région de Matam, les régions de Tambacounda, Sédhiou et Kolda sont celles où l'en enregistrent les niveaux de chômage les plus élevés avec près de 4 personnes sur 10 de la main d'œuvre en situation de chômage. A part la région de Dakar, les régions où l'on observe les niveaux de chômage les plus faibles sont Kaffrine, Thiès et Saint-Louis qui enregistrent des taux inférieurs à 30%.

L'analyse du niveau d'occupation dans les régions présentant des taux de chômage faibles montre que les régions de Dakar, Thiès et Kaffrine présente une bonne structure de la main d'œuvre puisque les taux de chômage qui y sont observés sont associés à des niveaux d'occupation relativement élevés. Par contre, la région du Saint-Louis qui affiche le plus faible niveau d'occupation a une structure de la main d'œuvre défavorable avec un faible niveau de chômage qui se justifie par le niveau d'inactivité élevé (volume plus important de la population hors main d'œuvre).

Figure 4.2 : Taux de chômage par région et selon le sexe



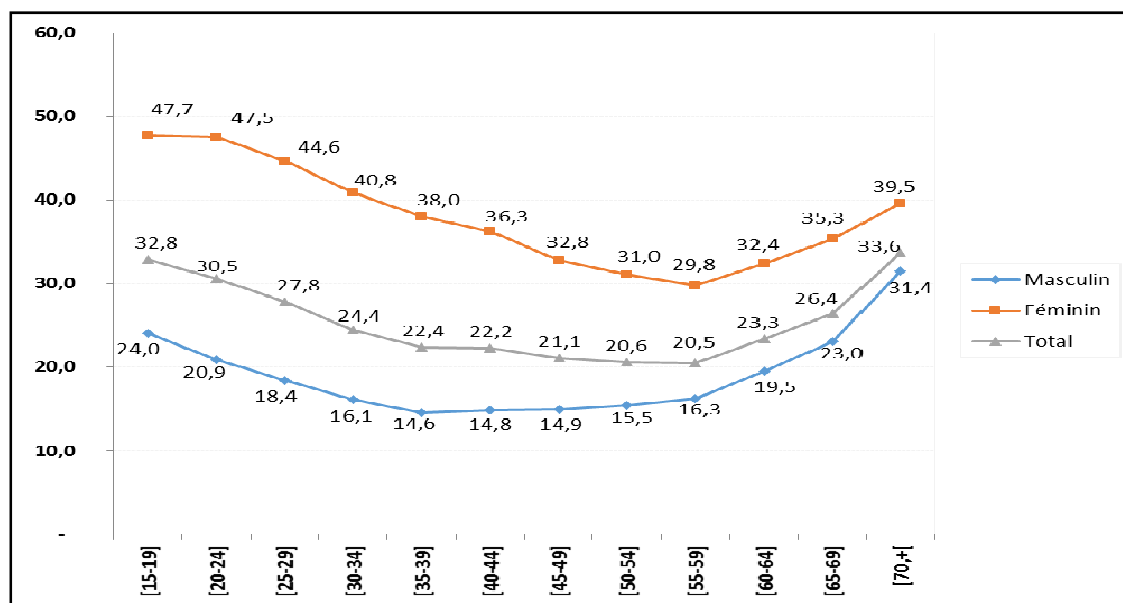
- **Un chômage qui touche plus les femmes, en particulier celles du milieu rural**

Les femmes qui représentent 34,3% de la main d'œuvre totale et 54,0% des chômeurs au niveau national sont plus touchées par le chômage. En effet, le taux de chômage qui est observé chez elles est au moins 2,2 fois supérieur à celui des hommes qui est de 18,0%. Cet écart de niveau de chômage entre hommes et femmes est plus notoire en milieu rural où l'on enregistre les taux de chômage des femmes les plus élevés. Comme pour l'ensemble de la population, le taux de chômage des femmes du milieu rural est deux fois supérieur à celui des femmes du milieu urbain.

- **Un chômage qui touche plus les jeunes de 15 à 34 ans et les personnes en âge avancé**

Les jeunes âgés de 15 à 34 ans qui constituent un peu plus de la moitié de la main d'œuvre sont plus touchés par le chômage, avec des taux de chômage des personnes âgées de 15 à 34 ans compris entre 32,8% et 24,4% (avec pour les femmes des taux compris entre 40,8% et 47,7%).

Graphique 4.12 : Evolution des taux de chômage suivant les tranches d'âges et selon le sexe



- **Un chômage qui touche plus les personnes n'ayant jamais fréquentées l'école**

Le taux de chômage varie considérablement en fonction de la fréquentation scolaire. En effet, pour ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école, ce taux est supérieur de 10 points de pourcentage à celui observé au niveau national et de 21 points de pourcentage à la moyenne des taux observés chez les personnes instruites. Le taux

de chômage des femmes non instruites est le double de celui des hommes de la même catégorie. De même les personnes de la main d'œuvre n'ayant jamais fréquenté l'école sont plus exposées au chômage en milieu rural qu'en milieu urbain.

- ***Un chômage qui atteint son maximum chez les individus sans aucune formation professionnelle***

L'analyse du niveau de chômage des individus selon la fréquentation scolaire montre le chômage touche essentiellement les personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle. Environ 9 personnes sur 10 de ces dernières sont touchées par le chômage. Le taux de chômage des femmes (respectivement des personnes du milieu rural) n'ayant suivi aucune formation professionnelle est au moins deux fois supérieur à celui des hommes (respectivement des personnes du milieu urbain) de la même catégorie. Pour les personnes ayant suivi une formation professionnelle, il importe de noter que ceux qui ont fait une formation informelle ont moins de chance d'être au chômage que ceux ayant suivi une formation formelle. Ceci pourrait traduire le caractère informel des emplois disponibles dans l'économie.

IV.5. LE TRAVAIL DES ENFANTS

Cette partie porte sur l'activité des enfants qui constituent la population âgée de 6 à 14 ans. Elle permet de donner un bref aperçu sur la structure de la population des enfants travailleurs et le niveau de participation des enfants à l'activité économique.

IV.5.1. STRUCTURE GLOBALE DE LA POPULATION D'ENFANTS OCCUPES

Estimée à 3 129 546, soit 23,2% de la population totale du Sénégal, la population des enfants âgés de 06 à 14 ans est composée de 50,4% de garçons. Leur répartition par strate montre que 60,5% d'entre eux vivent en milieu rural. Pour toutes les régions du Sénégal, le milieu rural concentre plus d'enfants, l'exception de la région de Dakar pour laquelle 58,1% des enfants vivent en milieu urbain. Parmi la population d'enfants, 214 415 sont occupés.

- ***Une présence plus forte des enfants travailleurs dans certaines régions et en milieu rural***

Les enfants travailleurs qui représentent 6,9% du total des enfants sont plus présents dans les régions de Tambacounda, Louga, Diourbel et Kolda qui contiennent 41,5% du total de ces enfants. Sur 10 enfants occupés 8 vivent en milieu rural.

Tableau 4.5 : Répartition par région et selon le sexe des enfants occupés

	Masculin	Féminin	Ensemble
TAMBACOUNDA	12,2	12,4	12,3
LOUGA	10,4	9,7	10,1
DIORBEL	10,0	10,1	10,0
KOLDA	8,5	10,1	9,1
DAKAR	8,2	9,3	8,6
KAFFRINE	8,0	9,5	8,6
THIES	9,1	7,6	8,5
SEDHIOU	6,5	8,2	7,2
KAOLACK	6,9	7,2	7,0
SAINT-LOUIS	6,5	4,0	5,5
MATAM	5,9	4,7	5,4
FATICK	5,2	4,1	4,8
ZIGUINCHOR	1,4	1,5	1,4
KEDOUGOU	1,2	1,7	1,4
Total (%)	100,0	100,0	100,0
Total (Eff.)	131 397	83 018	214 415

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- **Des garçons plus affectés par le «travail des enfants»**

L'égalité entre garçons et filles dans la population des enfants ne se reflète pas dans celle des enfants occupés. En effet, les garçons représentent 61,3% du total des enfants travailleurs, contre 38,7% pour les filles.

- **6 enfants occupés sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école**

Le taux de fréquentation scolaire des enfants travailleurs est assez faible car sur 10 enfants travailleurs, seuls 4 ont fréquenté ou fréquentent actuellement l'école. De plus, parmi ceux qui sont instruits, 64,0% ne fréquentent plus l'école. La plus forte proportion d'enfants travailleurs n'ayant jamais fréquenté l'école se retrouve chez les enfants occupés du milieu rural et chez les filles pour lesquelles elle atteint respectivement 88,1% et 61,0%. Ces faibles niveaux de fréquentation scolaire des enfants sont la conséquence de leur occupation qui constitue généralement un motif d'abandon scolaire pour ces enfants.

Tableau 4.6 : Répartition des enfants occupés par niveau de fréquentation scolaire, selon le sexe et la strate

Fréquentation scolaire	Urbain		Rural		National		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	Total
non, n'a jamais fréquenté	38,7	39,3	67,1	66,2	61,8	61,0	61,5
oui, a fréquenté	43,0	34,1	21,3	21,0	25,4	23,5	24,6
oui, fréquente actuellement	18,3	26,6	11,6	12,8	12,8	15,5	13,8
Global (%)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Global(Eff.)	15 037	15 931	106 937	67 086	121 974	83 017	204 991

Source : ANSD. RGPHAE 2013

IV.5.2. ANALYSE DE L'OCCUPATION DES ENFANTS

La proportion des enfants qui participent à l'activité économique est de 6,9% (8,3% chez les garçons contre 5,3% chez les filles). Dans toutes les régions du pays, la proportion des enfants occupés est plus élevée chez les garçons que chez les filles.

- *Un taux d'occupation des enfants variable selon les régions*

Cette répartition des enfants occupés selon la région montre que les régions de Tambacounda, Kaffrine, Sédhiou, Kolda et Louga affichent les taux d'occupation les plus élevés, dépassant 10%. A Ziguinchor, sur 50 enfants, seulement 1 est occupé (2,7% chez les garçons contre 2% chez les filles). C'est dans les régions de Thiès, Dakar et Ziguinchor que le travail des enfants est moins développé avec des taux d'occupation des enfants respectivement de 4,3%, 3,2% et 2,3%.

Tableau 4.7 : Proportion (%) d'enfants occupés par région et par sexe

Région	Masculin	Féminin	Ensemble
Tambacounda	17,8	12,1	15,1
Kaffrine	15,9	11,0	13,4
Sédhiou	12,7	11,3	12,1
Kolda	12,5	9,8	11,2
Louga	12,6	7,8	10,2
Kédougou	8,6	8,1	8,4
Matam	10,7	5,4	8,1
Kaolack	7,5	5,0	6,3
Diourbel	7,6	4,7	6,2
Saint-Louis	7,9	3,0	5,5
Fatick	7,0	3,6	5,3
Thiès	5,5	3,0	4,3
Dakar	3,8	2,7	3,2
Ziguinchor	2,7	2,0	2,3
Ensemble	8,3	5,3	6,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

- *Un niveau d'occupation plus important chez les enfants n'ayant pas fréquenté l'école*

Le taux d'occupation des enfants est plus important dans la catégorie des enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école. Dans cette population, la proportion des occupés est de 18,2% (contre 13,5% chez les enfants qui ont fréquenté l'école et 1,5% chez ceux qui fréquentent actuellement l'école). Quel que soit le milieu de résidence ou le sexe, le travail des enfants touche plus les enfants qui n'ont jamais fréquenté l'école et moins ceux qui fréquentent présentement l'école.

Tableau 4.8 : Taux d'enfants occupés selon la fréquentation scolaire, le milieu et le sexe

Fréquentation scolaire	Urbain		Rural		Ensemble
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
non, n'a jamais fréquenté	14,9	8,7	24,5	14,9	18,2
oui, a fréquenté	13,6	7,2	18,5	12,2	13,5
oui, fréquente actuellement	0,9	0,9	2,3	1,7	1,5
Ensemble	4,0	2,6	11,1	7,2	6,9

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Conclusion

La population en âge de travailler (15 ans et plus), qui représente 58,2% de la population résidente au Sénégal, est en majorité jeune car constituée de 58,7% de jeunes âgés de 15 à 34 ans. Elle est presque également répartie entre les strates, avec un rapport de masculinité évalué à 92 hommes pour 100 femmes prises dans la population.

L'analyse de la structure selon la situation par rapport à l'activité de cette population a montré qu'elle est presque à moitié inactive. Les occupés et les chômeurs habituels représentent respectivement 37,4% et 13,0% de la population en âge de travailler. La population habituellement occupée, évaluée à 2 900 806 personnes et représentant 37,5% de la main d'œuvre, est majoritairement jeune. Elle est à dominante masculine avec un rapport de masculinité de près de 3 hommes occupés pour une femme de la même situation. Ces personnes habituellement occupées ont dans leur grande majorité fréquenté l'école (61,0%). Cependant, seuls 21,3% d'entre elles ont eu à suivre une formation (dont 10,8% ayant suivi une formation informelle).

L'analyse de la structure de la population des inactifs montre qu'elle composée dans sa grande majorité de femmes occupées au foyer (43,7%) et d'élèves ou étudiants (30,4%). Sur 10 personnes en situation de chômage, près de 7 vivent en milieu rural et 9 sont à la recherche de leur premier emploi (primo demandeurs). Les femmes qui représentent 34,3 de la main d'œuvre sont majoritaires dans la population au chômage (54,0%). Dans cette population, qui est relativement jeune à 60%, on observe un faible niveau de fréquentation scolaire (6 chômeurs sur 10 n'ont jamais fréquenté l'école) et un très faible niveau de qualification professionnelle (9 chômeurs sur 10 n'ont suivi aucune formation professionnelle).

Le taux de chômage habituel évalué à 25,7% au niveau national, plus élevé dans la région de Matam (54,2%) et plus faible dans la région de Dakar (14,9%), est deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Les jeunes âgés de 15 à 34

qui constituent un peu plus de la moitié de la main d'œuvre sont plus touchés par le chômage.

Au regard de la fréquentation scolaire, il ressort que les personnes les plus touchées par le chômage sont celles n'ayant jamais été à l'école. Les taux de chômage les plus élevés sont observés chez les personnes n'ayant suivi aucune formation professionnelle.

Le RGPHAE a permis aussi d'évaluer le travail des enfants qui constitue une forte proscrire de travail. La proportion d'enfants (âgés de 6 à 14 ans) qui exercent une activité économique est de 6,9% et est plus importante chez les garçons pour lesquels il atteint 8,3%. Au regard de la fréquentation scolaire, on note un niveau d'occupation plus important chez les enfants n'ayant pas fréquenté l'école. En effet dans cette catégorie 18,2% des enfants sont occupés (cette proportion étant de 13,5% chez les enfants qui ont fréquenté l'école et 1,5% chez ceux qui fréquentent actuellement l'école).